



Refus dossier fongecif et rupture conventionnelle

Par **Sophie97**, le **04/12/2012** à **11:10**

Bonjour, rn Le Fongécif vient de refuser ma demande de financement pour une formation d'aide soignante à partir du 07 janvier 2013. Motif : l'ensemble des demandes présentent un montant supérieur au budget disponible. On me dit que je peux solliciter par écrit le réexamen de mon projet en apportant des éléments financiers nouveaux qui permettent d'abaisser le coût du dossier. Je ne sais pas quoi faire. Je souhaiterais négocier une rupture conventionnelle avec mon employeur, je travaille dans une entreprise en difficultés financières, je doute que cette demande de rupture conventionnelle soit acceptée. Que me conseillez-vous ? Je suis déçue, je ne souhaite plus rester dans cette entreprise. Merci de vos conseils